

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DÉCISION

de la réunion du 13/02/2019

(validé en CP du 30 novembre 2021)

Etaient présents :

Madame Odile **Marcelin François-Haugrin** (collège B)
Madame Cécile **Bertin-Elisabeth** (collège A)
Monsieur Serge **Colot** (collège B)
Madame Karine **Kimboo** (collège BIATSS)
Madame Aurélie **Nella** (personnalité extérieure)
Monsieur Emmanuel **Thouard** (personnalité extérieure)
Monsieur Max **Morinière** (personnalité extérieure)

Etaient représenté (e)s :

Monsieur Olivier **Portecop** (collège BIATSS),
Madame Arlette **Bravo-Prudent** (personnalité extérieure)

Etaient absents non excusé (e)s :

Monsieur Raymond **Césaire** (collège A)
Monsieur Georges **Virassamy** (collège A)
Madame Dominique **Aurélia Toto** (collège B)
Monsieur Steeve **Tresfield** (collège Etudiants)
Madame **Gabourg** (collège Étudiants)
Monsieur Bernard **Hayot** (personnalité extérieure)

Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Madame Aurélie ROGER (Doyenne de la FDE),

Ordre du jour

- 1 - Validation du relevé de décisions du CP du 09 janvier 2019**
- 2 - Affaires financières : répartition polaire du Budget primitif 2019**
- 3 - Conventions**
- 4 - Questions diverses**

Madame la vice-présidente du Pôle ouvre la séance à 13 heures et 30 minutes.

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'il s'agit du Conseil qui avait été programmé le 30 janvier 2019, qui n'a pas pu se tenir par manque de quorum. Ce Conseil a donc été reporté aujourd'hui, 13 février 2019 et ne nécessite pas de quorum. Il se tiendra sur les mêmes points à l'ordre du jour.

Après avoir fait le point sur les administrateurs présents et les procurations, il est dénombré 7 membres présents et 2 procurations.

Madame la vice-présidente présente l'ordre du jour puis demande aux administrateurs s'ils ont des questions diverses à inscrire à l'ordre du jour.

Madame Cécile BERTIN-ELISABETH, doyenne de la Faculté LSH propose d'inscrire deux questions diverses :

- Une question diverse relative au vote du règlement intérieur de l'Etablissement au Conseil d'Administration.
- Une information sur HELICO

1- Validation du relevé de décisions du CP du 09 janvier 2019

Madame la Vice-Présidente demande le report de ce point. Le document n'a pas été complètement finalisé et ne peut être présenté.

2 – Affaires financières : répartition polaire du budget primitif 2019

Madame la Vice-Présidente rappelle que ce point avait été débattu de façon informelle le 30 janvier 2019. Les membres présents avaient alors pris la décision de ventiler un pourcentage du budget lors d'une consultation par voie électronique de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du Pôle Martinique.

Madame la Chargée de Mission présente à nouveau le budget, sachant qu'il a été procédé à la ventilation de 50 % du budget programmé pour chaque composante du Pôle le 04 février 2019, suite à la consultation électronique qui était favorable.

Madame la chargée de Mission, rappelle aux membres présents, que le budget du Pôle a été voté en Conseil d'administration du 27 novembre 2018 pour un montant :

- en crédits 10 de 1 795 203 € ;
- en crédits 20 de 162 375 € et ;
- en crédits 30 de 59 000 €.
-

Il est proposé de maintenir une réserve comme l'année précédente de 10% pour permettre la participation des composantes aux charges communes de fonctionnement du Pôle.

Le budget initial a été diminué cette année de 84 000 € par rapport au budget de 2018. Le budget des composantes n'est pas impacté par cette diminution, imputée seulement sur le budget du PUR.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente propose aux membres présents et représentés de se prononcer sur le budget primitif 2019 du Pôle universitaire de la Martinique.

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 9 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 - Conventions

Madame la Chargée de Mission présente le tableau des 10 conventions.

| Date du conventionnement | Opération Concernée | Objet de la convention | Co signataire & partenaires | Durée de la Convention | Engagement financier UA Pole Martinique | Montant dépenses | Montant recettes | Informations complémentaires | Observations |
|--------------------------|---|---|---|---|---|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|---|
| 1 2018 | LP DISTRISUP | Charte de partenariat UA- Pole – GBH liée à la mise en œuvre de la LP DISTRISUP | UA/GBH | Conformément à la convention LP DISTRISUP | non | néant | néant | | Soumise DAJ Périmètre Président Attente validation finale DAJ suite observation |
| 2 2019 | Avenant à la convention de partenariat CPGE – Igt Gerville Réache | Etendre la convention aux Formation LSH les mentions de licence en lettres et sciences humaines | UA – POLE/LYCEE GERVILLE / RECTORAT | Conformément à convention de partenariat | non | néant | néant | | Soumise DAJ Périmètre Pôle Attente validation finale DAJ suite observation |
| 3 2019 | Mise à disposition de locaux | Mise à disposition de salles au sein du DSI pour une association | UA-POLE – DSI – association AREBIO | 3 ans | non | néant | 2 000 €/an | | Soumise DAJ Périmètre Pole Attente validation finale DAJ suite observation |
| 4 2019 | Mise à disposition de locaux | Mise à disposition de salles au sein de l'ESPE pour une association | UA-POLE/ESPE/ Association IONPSI | Janv-dec 2019 | non | néant | 620 €/AN | | Soumise DAJ Périmètre Pole Attente validation finale DAJ suite observation |
| 4 2019 | Mise à disposition site radioélectrique de télécommunication | Installation d'une antenne relais pour déploiement de Télécommunication | UA-POLE /Outremer mer Télécom | 10 ans | non | néant | 10 000 € + remboursement frais EDF | | Soumise DAJ Périmètre Président Attente validation finale DAJ suite observation |
| 5 2019 | Organisation de séance de formation | Partenariat association : Mise en place d'un jardin pédagogique et connaissances de plantes | UA – POLE /ESPE/Centre de culture populaire | 3 ans | non | néant | 80 € | | Soumise DAJ Périmètre Pole Attente validation finale DAJ suite observation |
| 6 2019 | Mise à disposition de salles | Mise à disposition salle | UA-POLE/ESPE/IO NOPSIS -CLUB | Jan –dec 2019 | non | néant | 620 € | | Soumise DAJ Périmètre Pole Attente validation finale DAJ suite observation |
| 7 2019 | Co-réalisation de formation | Intervention dans le module MO9 :0h | UA-POLE /ESPE / Coopérative EDEA | Année Universitaire 2018-2019 | non | néant | 450 € | | Soumise DAJ Périmètre Pole Attente validation finale DAJ suite observation ALERTE prestation d'enseignement |
| 8 2019 | Mise à disposition de locaux | Location des espaces du Bâtiment 1 | UA-ESPE- Réseau CANOPE | Janv-dec 2019 | non | néant | 5775 € | | Soumise DAJ Périmètre Président Attente validation finale DAJ suite observation |
| 9 2019 | Prestation de sécurité | Mise en place de la protection civile dans le cadre des journées JOIET des 7-9 février 2019 | UA – POLE – Protection civile | 7 et 8 février | oui | 589.92 € | néant | | Soumise DAJ- Attente validation DAJ Périmètre Pôle |
| 10 2019 | Utilisation installation sportive | Mise à disposition d'une ligne d'eau pour pratique activités nautiques | ESEP – Ville de Schoelcher | | oui | 25 € par ligne d'eau et par heure | néant | | Soumis à la DAJ |

Après échanges et discussions, les membres présents sont invités à se prononcer sur l'ensemble de conventions.

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 9 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Le tableau des conventions est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 – Questions diverses

- 1- Vote d'un règlement intérieur pour l'ensemble de l'Établissement au Conseil d'Administration sans concertation, ni échange.

Madame la Vice-Présidente répond concernant cette question et refait un historique rapide sur la mise en œuvre des travaux concernant l'élaboration des statuts et des règlements intérieurs.

Mme la Vice-présidente propose que ce point soit positionné à l'ordre du jour du prochain Conseil de Pôle pour en débattre.

2- Information sur HELICO

Mme Bertin-Elisabeth expose les difficultés et les blocages inhérents à la mise en œuvre de l'application HELICO.

Mme la Chargée de mission indique qu'elle fera une proposition aux Doyens et Directeurs afin que les gestionnaires puissent travailler avec l'encadrement de la DSIN, qu'elle aura le feu vert de la DSIN pour la sécurisation du volet technique.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 14 heures.

Fait à Schœlcher, le 13 février 2019

La vice-présidente du Pôle Martinique

Odile MARCELIN FRANÇOIS-HAUGRIN

